

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Recyclage

Recyclage du personnel électricien en BT « BR limité aux installations d'éclairage extérieur »

- Objectif :** Actualiser les connaissances des personnes déjà habilitées.
Rappels des exigences de la NF C 17 200
Réaliser des opérations de maintenance et de dépannage sur des installations d'éclairage extérieur
- Public concerné :** Personnels ayant suivi la formation initiale DEPA 11.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Être en possession d'une habilitation BR limité aux installations d'éclairage extérieur
Présenter son titre d'habilitation au début de la formation.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Le participant doit avoir au moins 18 ans.
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
- Durée :** 2 jours (14 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les rappels de la réglementation, des échanges d'expérience, et sur des travaux pratiques.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
50 % du temps est consacré à des travaux pratiques.
- Évaluation des acquis :** Grille d'évaluation et évaluation théorique
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée.
Outillages spécifiques isolés, appareils de mesure.
Coffrets de commande en atelier (*alimentations monophasée et triphasée, circuits permanents et semi-permanents*).
Ballasts ferromagnétique, électronique, drivers pour luminaires LEDS, luminaires VM, SHP, IM, LEDS.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et avis individuel après formation.
- Lieu :** PONT-DU-CHÂTEAU (63)

CONTENU DU STAGE

1 – Rappels des prescriptions de sécurité - (0.5 jour)

- Rappel sur la NF C 18-510 / UTE C18-510-1 et UTE C 18-510-3
- Réglementation et textes
- Dangers d'origine électrique
- Conditions d'habilitation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Principes généraux de prévention
- Mesures de prévention lors d'une intervention
- Prescriptions d'exécution d'une intervention
- Rôle d'un chargé d'intervention
- Équipements de protection individuelle (EPI)

2 – Rappels Technologique - (0.5 jour)

- Réglementation
 - ✓ Norme NF C 17-200
 - ✓ Matériels de protection
- Matériels EP utilisés
 - ✓ Réseaux et installations
 - ✓ Coffrets de commande
 - ✓ Coffrets relais
 - ✓ Foyers
 - ✓ Alimentation 230, 400 V / 3,2 Kv , 5,5 kV
 - ✓ Lampes
 - ✓ Évolution des technologies LEDS

3 – Travaux pratiques - (1 jour)

- Essai et mise en service des installations.
- Interventions de dépannage, en présence de tension, sur coffrets de contrôle, de commande et sur les foyers d'éclairage extérieur.
- Consignation d'une installation dans le cadre d'une intervention.
- Mesures diverses en maintenance :
 - ✓ isolement, continuité, terre, intensité, tension, etc...
 - ✓ puissances en alternatif (*active, réactive, apparente*)
 - ✓ facteur de puissance d'une installation
 - ✓ vérification et contrôle des condensateurs.
- Démonstration et mesure d'un défaut d'isolement sur une installation monophasée.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique (**habilitation BR limité aux installations d'éclairage extérieur**)

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants composites (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).